

# PROG'TIME



version 1.5

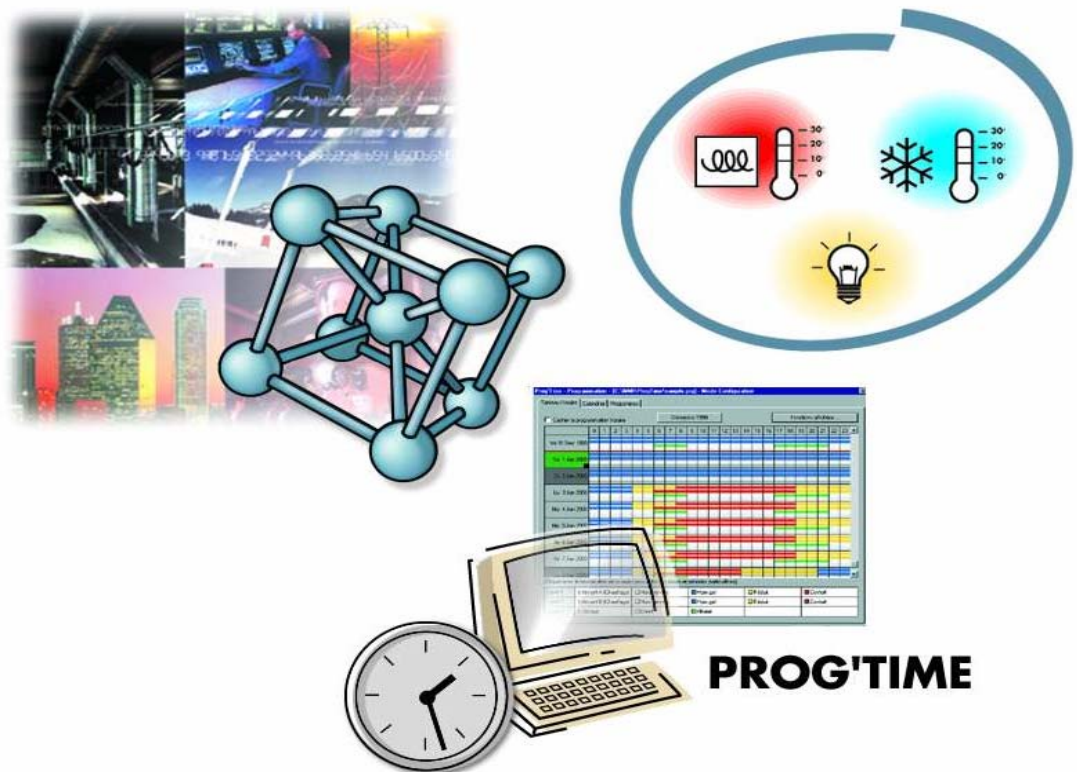
Interface graphique... Serveur de programmes horaires

## Serveur de programmation horaire

**Prog'Time** est un module logiciel qui peut être utilisé en complément d'une application de supervision ou de contrôle pour lui délivrer en temps réel l'état courant de fonctions qui ont été préalablement pré-programmées dans un tableau horaire et calendrier, ou bien lui retourner le programme des prochains changements d'état en vue de le télécharger dans des automates.

**Prog'Time** fournit en outre une interface graphique très ergonomique pour la configuration des programmes horaires.

Cette interface peut être appelée à partir d'une application cliente et apparaître comme complètement intégrée à cette dernière.



**PROG'TIME**



## Fonctions programmées

**Prog'Time** permet de définir un nombre illimité de fonctions programmées.

Chaque fonction est définie par un nom (chauffage, éclairage, maintenance, cycle de marche, ...) et peut prendre différents états en fonction de la programmation horaire qui lui est associée (0/1, ON/OFF, HORS-SERVICE/HORS-GEL/REDUIT/CONFORT, valeurs de consigne, etc.).

Une fonction peut être dérivée en plusieurs sous-fonctions (groupe, bâtiment, étage..). Chaque sous-fonction hérite de la programmation de la fonction parent avec possibilité de

modifier cette programmation au niveau de la sous-fonction. **Prog'Time** calcule en permanence l'état courant de chacune des fonctions et sous-fonctions définies et délivre cet état en temps réel aux applications qui en font la demande.

La liste des états suivants avec la durée associée à chacun des états peut être consultée à tout moment pour la télécharger dans des automates ou permettre des actions d'anticipation au niveau des applications clientes.



## Programmation horaire

Chaque fonction possède son propre programme horaire. Ce programme définit le cycle hebdomadaire d'affectation des états de la fonction pour chacun des modes de fonctionnement qui lui ont été attachés.

Les modes de fonctionnement sont définis globalement. Ils définissent généralement des périodes de fonctionnement particulières : saison de chauffe, vacances scolaires, arrêt de cycle, etc. L'affectation des modes est définie dans le calendrier sous forme de périodes calendaires.

Une fonction peut dépendre de plusieurs modes (saisons et vacances scolaires par exemple). La liste des combinaisons de mode est alors représentée sous la forme d'un arbre. Une programmation hebdomadaire peut être définie à chaque niveau de l'arbre. Lorsqu'aucune programmation n'est définie à un niveau donné, c'est la programmation du niveau supérieur qui est utilisée (héritage). Lorsqu'une fonction est attachée à un parent (sous-fonction), sa programmation par défaut est celle de la fonction parente.

La programmation hebdomadaire définit l'affectation des états de la fonction pour chaque jour de la semaine et pour les jours fériés, sur des segments de temps comptés en minutes.

Comme les modes, les jours fériés sont définis dans le calendrier. Les jours fériés fixes (Noël, ...) sont automatiquement reconduits d'année en année.

Indépendamment de la programmation horaire effectuée pour une fonction, il est toujours possible de forcer l'état de cette fonction dans le tableau horaire de

synthèse pour une ou plusieurs périodes de temps. Le forçage peut porter sur une période de temps (d'une date à une date) ou sur des plages de temps (périodes de temps répétées sur plusieurs jours). Les zones de temps définies graphiquement peuvent être ajustées à la minute près. Lorsque l'on force l'état d'une fonction parent sur une période donnée, toutes les sous-fonctions qui en dépendent sont forcées dans le même état.

Lors de la définition d'un programme horaire, du calendrier ou du forçage dans le tableau horaire, il est toujours possible de revenir en arrière en annulant une ou plusieurs opérations.



## Interface de programmation

**ProgTime** fournit une interface de programmation graphique complète pour la configuration des programmes horaires. Cette interface se présente sous la forme d'une boîte de dialogue à 3 onglets :

- **calendrier** : configuration du calendrier général (jours fériés, périodes calendaires particulières),
- **programme** : définition des fonctions et de la programmation horaire associée.

- **tableau horaire** : visualisation synoptique de la programmation horaire configurée, avec possibilité de modifier un programme sur une ou plusieurs périodes ponctuelles.

Tous les tableaux de programmation définis (calendrier, programmes hebdomadaires, tableau horaire) peuvent être imprimés.

Les fonctions autorisées dépendent du mode d'édition sélectionné. L'accès à un mode d'édition donné peut être protégé par un mot de passe.



## Dérogation

A tout moment, il est possible de déroger à la programmation horaire d'une fonction, en forçant un état de la fonction pour une durée illimitée ou limitée (durée de dérogation ou jusqu'au prochain changement d'état programmé).

La dérogation peut être commandée à partir d'une application externe.



## Interface avec la supervision

L'état courant d'une fonction ainsi que la liste des prochains états et de la durée de chacun des états peuvent être consultés par l'application de supervision au travers de l'interface serveur DDE du logiciel, sur requête simple ou sur abonnement.

L'état courant d'une fonction peut être forcé par une commande DDE de dérogation pour une durée illimitée ou limitée.

L'interface de programmation de **ProgTime** peut être appelée par DDE pour être intégrée dans l'application de supervision (cliquer sur un bouton du superviseur pour appeler le calendrier par exemple).

L'onglet de la boîte de dialogue de l'interface de programmation peut être désigné et verrouillé.

Distribué par :

